



Conseil Municipal du 1^{er} octobre 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Date de convocation
23/09/2026

Conseillers en exercice
18

Président : M. Arnaud FAVE

Secrétaire de séance : Etienne LEROY

Le Conseil Municipal de la Commune de PLOUEZOC'H s'est réuni le jeudi 1^{er} octobre 2026, à 20 heures 30 minutes, à la salle de réunions de la salle polyvalente, sous la présidence de M. Arnaud FAVE, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Arnaud FAVE, Gwénaëlle QUERE, Benoît PERIOU, Jacques LE STEUN, Sylvie KWAYEB, Raymond TESSIER, Françoise LAURENT, Valérie LE NEN-HAMEURY, Anne GRIMALDI, Bruno CASTREC, Franck BODENES, Katell CORRE, Sabrina BOTORNE, Etienne LEROY, Florent LENCOT et Auguste GIRARDOT

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION : Hervé PERNIN à Jacques LE STEUN, Anne-Sophie RUDE MENAND à Sylvie KWAYEB

D 2026 10 01 09 – DÉCISIONS MODIFICATIVES

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil que le budget de la Caisse des écoles a été clôturé au 31 décembre 2025.

Afin de reprendre les résultats de clôture, à savoir 1.679,07 € en fonctionnement et 2.533,65 € en investissement, dans les comptes du budget principal de la Commune, Monsieur le Maire propose de valider les réaménagements budgétaires suivants :

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		EN +	
6228	Divers	1 679,07 €	
TOTAL		1 679,07 €	
RECETTES		EN +	
002	Excédent	1 679,07 €	
TOTAL		1 679,07 €	
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		EN +	EN -
2315	Installations, matériel et outillage techniques	2 533,65 €	
001	Déficit reporté		2 533,65 €
TOTAL		2 533,65 €	2 533,65 €

Après en avoir délibéré, le Conseil valide les réaménagements budgétaires selon le tableau ci-dessus.

ACTE RENDU DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

EXÉCUTOIRE : compte-tenu de

➤ la publication le : 12/10/2026

➤ la transmission à la Préfecture le : 12/10/2026

Fait à PLOUEZOC'H, le 12/10/2026

Pour extrait conforme

Arnaud FAVE, Maire,



Etienne LEROY, secrétaire